



La Macif,
c'est vous.

Remboursements de vos lunettes

Marin, animateur du podcast : Wow, il y a un problème avec ce jeu.

Bruits de jeux vidéo en fond : C'est moi qui vois rien en fait, va me falloir des lunettes parce que là je ne peux pas jouer. Enfin, si mais je me faire éclater. Alors bon, il faut d'abord prendre rendez vous chez l'ophtalmo et puis ensuite direction l'opticien pour acheter mes lunettes. Ok, je prends directement mon rendez vous et sur le chemin, je me demande, mais ces lunettes, combien ça va me coûter? Je m'appelle Marin et avant le système de santé, je n'y comprenais rien. La sécurité sociale, les complémentaires santé, les remboursements. C'était vraiment obscur dans ma tête, mais maintenant tu vois beaucoup plus clair. Je vous raconte tout. Épisode six vos remboursements de lunettes. Le rendez vous chez l'ophtalmologue s'est bien passé et il a été très clair.

Ophtalmologue : Vous êtes myope. C'est à dire que vous avez un trouble de la vue avec une vision floue de loin et une vision nette de près. Voici votre ordonnance, conservez là précieusement. Elle est valable trois ans pour les patients de plus de 16 ans. Vous devrez l'utiliser chez l'opticien. Vous aurez besoin de verres adaptés.

Marin : Ok, je vois mal. Mais je vois assez pour comprendre que cette histoire va me coûter cher. Il faut que j'appelle ma mutuelle et que je joue avec eux. Si ça se trouve, ils pourront payer une partie de la facture et peut être même que grâce au remboursement. Je pourrais me faire plaisir avec une belle monture.

Marin au téléphone : Oui. Bonjour. C'est Marin. Je vous appelle parce que je dois acheter des lunettes et j'aurais voulu savoir avec vous comment ça se passe, notamment au niveau des remboursements, savoir ce que j'ai le droit s'il y a des montures. Ma mutuelle m'a expliqué les remboursements auxquels j'avais droit avec mon contrat et m'a conseillé des adresses d'opticiens qui font partie de son réseau de soins partenaires avec des offres avantageuses ça tombe bien, il y a un opticien juste à côté.

Marin chez l'opticien : Bonjour, bonjour. Je viens pour des lunettes et ma mutuelle m'a conseillé votre boutique, ce que vous faites partie de son réseau de soins.

L'opticien : Oui, effectivement

Marin : et comment ça marche?

L'opticien : Grâce à votre mutuelle, vous pouvez bénéficier de l'offre 100 % santé sans reste à charge, mais avec un nombre de montures limités. Elle est proposée obligatoirement par tous les opticiens. Elle permet un remboursement intégral pour des verres traités anti-reflets et anti-rayures, quelle que soit votre correction sur une sélection limitée de monture.

Marin : L'opticien m'explique que le remboursement est financé à 80% par ma mutuelle et que le reste est pris en charge par la sécurité sociale. C'est génial. Après, j'aime bien cette monture. Mais elle ne fait pas partie de l'offre 100% santé. C'est dommage.

L'opticien : Oui. Mais la mutuelle peut aussi intervenir pour cette monture dans la limite de 100 euros maximum. C'est la loi et selon vos garanties, la bonne nouvelle, c'est que vous pouvez garder les verres 100% santé intégralement remboursés et quelle que soit la monture que vous avez choisie.

Marin : En faisant le calcul avec l'opticien. Je comprends que grâce à ma mutuelle et au vers 100 % santé, je payerai environ 70€ et ça les vaut bien.

L'opticien : En plus, votre mutuelle peut prendre en charge le renouvellement de votre paire de lunettes tous les deux ans. Par exemple, si votre correction a changé, alors évidemment, c'est selon les conditions du contrat souscrit.

Marin : C'est bon à savoir. Merci

Marin à son domicile : Et bien, je vois plus du tout flou maintenant, je serais plus le nouk du groupe et franchement. Ce nouveau look. Je n'en suis pas mécontent. Et puis question budget, ça n'a pas été si lourd.

Ça fait tout drôle de bien voir. Je me sens bien. Il faut dire qu'au royaume des myopes celui qui a une bonne mutuelle et roi

Marin : rendez vous sur les plateformes de podcast pour écouter les autres épisodes et sur le site macif.fr pour en savoir plus sur les complémentaires santé et leur prise en charge